



CHARTRE DES ETABLISSEMENTS

Jean Louis BASSINET

Sélectionneurs de fruits secs depuis 1987, notre PME familiale est installée au cœur de la Plaine du Forez, dans la Loire.

Nous sommes engagés, et ce de manière responsable, auprès de nos clients et fournisseurs ; nous sélectionnons et conditionnons les matières premières issues des meilleures origines, sous les marques JLB & Frutsy, avec plus de 150 références disponibles, en conventionnel et en BIO.

En privilégiant les circuits courts, nous proposons des produits d'une grande fraîcheur, à la qualité et à la traçabilité maîtrisées, depuis la sélection jusqu'au conditionnement.

Aujourd'hui, notre filière est au cœur des préoccupations des consommateurs, tant au niveau de la conformité des produits mis sur le marché, que du respect de l'Environnement et des bonnes pratiques sociétales. Ainsi en acteur responsable, nous nous entourons d'un écosystème de partenaires engagés dans le respect des préoccupations d'aujourd'hui.

Forts d'une équipe agile & réactive, nous sommes résolument tournés vers la satisfaction des consommateurs ; nous aimons anticiper les tendances et innover, tout en respectant notre ADN : « le fruit sec autrement, par nature ».

1. Une entreprise engagée

Installée depuis plus de 30 ans, les Ets Jean Louis Bassinet s'engage au quotidien avec comme priorités :

- L'écoute & la satisfaction client.
- La sécurité alimentaire des produits livrés & leurs traçabilités
- Le développement des références & gammes BIO / sans sel / sans gluten...
- La réduction de l'utilisation de pesticides pour les gammes conventionnelles
- La limitation &/ou la suppression de l'emploi de conservateurs
- L'emploi de colorants naturel en remplacement des colorants azoïques
- La suppression de l'huile de palme
- L'emploi d'emballage recyclable & de barquette plastique contenant plus de 30% de plastiques recyclés (RPET)
- L'implication auprès d'associations locales en faveurs de la pratique sportive.

2. Exigences Développement Durable :

a) Volet Sociétal :

Les Etablissements Jean Louis Bassinet s'engagent à respecter & faire respecter les principes éthiques suivants :

- ✓ Droit de l'Homme : **Respect de la charte internationale des droits de l'Homme (ONU, 1976)**
- ✓ Droit du travail : **Respect des Conventions et Recommandations de l'OIT et de la Déclaration de l'OIT (Organisation International du Travail) relatives aux principes et droits fondamentaux au travail (OIT, 1998)**
 - Absence de travail des enfants de moins de 14 ans / de travail forcé / de travail clandestin
 - Absence de discrimination pour des motifs tels que l'origine ethnique, la nationalité, le handicap, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, l'appartenance syndicale ou l'engagement politique
 - Respect des normes légales et professionnelles sur les salaires minimums
 - Respect des conditions d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail
 - Accès à la formation continue du personnel permettant le développement de leurs compétences
- ✓ Droit des affaires : Absence de corruption / de fraudes sur les pratiques et les produits

b) Volet Environnemental :

Les Etablissements Jean Louis Bassinet s'engage à respecter & faire respecter :

- ✓ La réglementation concernant la préservation de l'Environnement applicable dans le ou les pays d'origine des matières premières.
- ✓ Toute disposition de préservation des ressources naturelles et de réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement.

Ces dispositions portent notamment sur l'utilisation des ressources (énergie, eau...), la gestion des déchets, la réduction des emballages, l'optimisation du transport et/ou l'utilisation de moyens de transport propres...